

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

91\05

**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**RECHERCHE ET MAINTIEN DE LA PAIX**

**LA CRISE DU GOLFE PERSIQUE**

**ET SES CONSÉQUENCES**

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION**

**DE L'HONORABLE JOE CLARK,**

**SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,**

**SEPTIÈME SÉMINAIRE ANNUEL**

**CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION**

**DE L'INSTITUT DE DÉFENSE**

**OTTAWA (Ontario)  
Le 24 janvier 1991**

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Les Canadiens sont pacifiques. Nous ne faisons pas la guerre pour un oui ou pour non. Mais nous sommes en guerre maintenant. Aucun Canadien ne se réjouit de ce qui se passe actuellement. La guerre résulte de l'échec de la diplomatie. Elle est destructrice. Elle inflige sacrifices et souffrances à ceux qui sont appelés à combattre et aux civils innocents qui la subissent. La guerre ne devrait jamais être un sujet de fierté, mais elle peut parfois être une question de principe. C'est le cas ici.

Je tiens aujourd'hui à parler de ce principe et, par la même occasion, des choix que la communauté internationale a faits, des conséquences de ces choix et du fait qu'il est maintenant de notre devoir, en tant que Canadiens, de veiller à ce que cette guerre serve à bâtir une paix durable.

Lorsque Saddam Hussein a envahi le Koweït, il a lancé un défi à la communauté internationale, qui s'est trouvée alors devant un choix difficile. Plusieurs options s'offraient à elle. Elle aurait pu s'abstenir d'intervenir, comme elle l'avait déjà si souvent fait jusque-là, fermer les yeux sur cette agression et, ce faisant, confirmer la domination séculaire du fort sur le faible. Elle a rejeté cette option.

Il existait une deuxième option. Certains pays auraient pu agir immédiatement, vigoureusement et unilatéralement pour forcer Saddam Hussein à faire marche arrière. Toutefois, rejeter la diplomatie et ne faire aucun cas des Nations Unies n'aurait aucunement aidé à renforcer les institutions qui soutiennent l'ordre international, ni découragé le recours à la guerre. La communauté internationale a rejeté cette option également.

Elle a plutôt retenu une troisième solution qui n'avait pas été utilisée depuis quarante ans. Il s'agissait de recourir aux Nations Unies et de donner une chance à la paix.

Dans le tumulte de la guerre, nous ne devons pas oublier la difficile diplomatie qui a été tentée, sans succès. Après l'attaque iraquienne du 2 août, la communauté internationale s'est accordée une longue pause pour la paix, une pause pour donner une chance à la diplomatie. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté douze résolutions, presque toutes à l'unanimité. Des sanctions complètes et obligatoires ont été appliquées universellement avec une efficacité jamais vue. Des douzaines de pays ont été impliqués dans les efforts les plus intenses de l'histoire de la diplomatie moderne pour empêcher l'éclatement d'un conflit.

Ces faits montrent que la communauté internationale voulait à tout prix éviter un conflit. Elle n'a choisi la guerre qu'en dernier recours.

Le délai de près de six mois accordé à cette diplomatie intensive n'a rien donné. Saddam Hussein a fermé toutes les portes que la communauté internationale lui ouvrait. Par conséquent, le 15 janvier, après un délai final de 48 heures, les pays membres des Nations Unies ont dû opter pour le recours à la force que le Conseil de sécurité avait autorisé si Saddam Hussein ne retirait pas ses troupes du Koweït.

Le Canada a participé à cet effort, comme tous les autres membres de la coalition de 28 pays qui a dépêché des forces dans le Golfe. Nous sommes résolus à obliger Saddam Hussein à retirer ses troupes du Koweït. Nous nous employons maintenant par la force à obtenir ce que la diplomatie et les sanctions n'ont pu accomplir. Nous sommes déterminés, et la coalition reste ferme. Le Canada était solidaire de l'ONU avant ce conflit, il l'est toujours et il le restera une fois la paix rétablie.

Le fait que la communauté internationale ait opté pour les Nations Unies est en soi un événement historique. Au début, il n'était pas évident qu'elle recourrait à cette option. Le Président Bush s'est vu pressé par des conseillers respectés de lancer unilatéralement une attaque de précision contre l'Iraq. Le Canada a vivement déconseillé le recours à une telle mesure. Le Premier ministre est intervenu directement auprès du Président à ce sujet. Plus tôt dans ce conflit, les États-Unis envisageaient d'agir seuls, sans l'autorisation du Conseil de sécurité. Le Canada s'y est opposé vivement. Les États-Unis se sont ensuite adressés à l'Organisation des Nations Unies.

Les États-Unis demeurent du côté des Nations Unies, tout comme tous les autres membres de la coalition. Il s'agit là d'un précédent extraordinaire, riche de possibilités. Pour la première fois en 40 ans, les grandes puissances sont revenues à l'ONU pour y mener l'oeuvre à laquelle ses fondateurs l'avaient destinée, une oeuvre qui consiste à faire des compromis, à créer des consensus et à assurer l'ordre international.

C'est là un objectif que nous, Canadiens, poursuivons depuis des décennies, non pas parce que nous sommes des idéalistes, mais parce que le Canada a besoin d'ordre et que nous savons ce qu'il faut faire pour assurer cet ordre. Nous prenons l'ONU au sérieux, parce que nous ne sommes ni une superpuissance ni même une grande puissance, que nous ne pouvons imposer l'ordre dont nous avons besoin pour vivre et prospérer, et que nous devons l'édifier en collaboration avec les autres nations. Aucun autre pays ne prend l'ONU plus au sérieux, et peu de pays dépendent plus que nous d'une ONU sérieuse.

Si, le 15 janvier, après quelque six mois d'efforts diplomatiques intenses et douze résolutions du Conseil de sécurité, les membres des Nations Unies s'étaient dérobés, ils se

seraient détournés non pas d'un conflit mais de l'ONU elle-même. Dans quelles circonstances une grande puissance, quelle qu'elle fût, aurait-elle désormais fait cas d'un organisme qui se serait révélé incapable de donner suite à ses propres décisions ? L'ONU ne peut crier à l'agression pour ensuite rester les bras croisés.

D'autres organisations ont agi ainsi et ont échoué. La Société des nations criait à l'agression pour ensuite rester les bras croisés. Elle s'est effondrée, et il en est résulté un conflit. L'ONU elle-même, paralysée par la guerre froide, a souvent émis des déclarations et des condamnations. Il s'agissait de belles paroles, mais la communauté internationale n'en faisait aucun cas parce qu'elle savait que l'ONU ne passerait pas aux actes. L'ONU a été créée non pas pour servir de boîte à sermons, mais pour servir de tribune où les dirigeants du monde entier puissent discuter pour éviter la guerre et, si ces efforts échouent, prendre les mesures qui s'imposent. C'est pour cela que l'ONU a été créée, comme sa Charte l'indique clairement. Ce que la communauté internationale n'a pu faire pendant des décennies, elle le fait maintenant.

L'ONU que nous voyons agir maintenant n'est pas celle à laquelle nous nous étions habitués. Nous nous étions habitués à une ONU qui se répandait en beaux discours, en exhortations et en condamnations. Une ONU qui n'agissait que dans des domaines comme le développement, l'aide humanitaire, l'éducation et l'échange de renseignements. Certes, cette action est importante en soi et importante pour la paix et la sécurité. Elle ne reflète toutefois pas le mandat de l'ONU, qui est d'assurer la sécurité internationale et de combattre l'agression.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour prévenir les agressions et y mettre fin au cas où la prévention échouerait. C'est ce qu'on appelle parfois l'établissement de la paix, le sujet de vos délibérations d'aujourd'hui. Au cours des discussions sur le Golfe, on a fait la distinction entre l'établissement de la paix et le maintien de la paix. Certains affirment que les Nations Unies devraient maintenir la paix et non l'établir. Que le Canada devrait maintenir la paix et non l'établir. On dit que nous ne serons plus en mesure de maintenir la paix parce que nous l'établissons maintenant dans le Golfe.

Je n'accepte pas ces affirmations, ni les compromis qu'elles supposent. La Charte des Nations Unies ne fait même pas mention du maintien de la paix. Le principe du maintien de la paix est une invention de la Guerre froide, invention rendue nécessaire à cause de l'inaptitude des Nations Unies à remplir leur mandat. Ce principe a été inventé, non à cause des grandes puissances, mais malgré elles. Il a été inventé pour tenter de réparer les dégâts, une fois le conflit terminé, conflit que l'ONU n'avait pu ni prévenir, ni arrêter.

Les Canadiens ont été parmi ceux qui ont inventé le maintien de la paix. Lester Pearson, son architecte, a reçu le Prix Nobel. Et les forces qui y participent, dont 43 000 Canadiens, ont également reçu un Prix Nobel, il y a deux ans. Les opérations de maintien de la paix sont en pleine expansion. On a organisé, l'année passée, un plus grand nombre de missions de maintien de la paix que dans toute l'histoire des Nations Unies. Si la crédibilité des Nations Unies survit, cette activité s'étendra à l'avenir au Sahara occidental, au Cambodge et ailleurs encore.

Le maintien de la paix joue un rôle extrêmement utile. En séparant les combattants, il permet d'édifier la paix et d'établir une certaine stabilité. Les tâches nouvelles et connexes qui lui ont été ajoutées -- surveillance des élections, direction des forces de police, aide à la réinstallation des réfugiés et des combattants et gestion de gouvernements de transition -- sont de nouveaux atouts importants et précieux pour les Nations Unies.

Mais il faut cependant souligner que le fait de séparer des combattants qui ont accepté de mettre fin aux hostilités ne confère absolument aucun pouvoir pour ce qui est de prévenir les guerres ou de les arrêter une fois qu'elles ont éclaté. Quel serait le rôle des forces de maintien de la paix dans le Golfe, si l'agression iraquienne contre le Koweït avait pu se poursuivre sans aucune opposition? Quel pourrait être leur rôle maintenant que les hostilités sont déclenchées et qu'il n'y a pas de trêve à surveiller, ni d'armistice à contrôler? Il ne peut y avoir de maintien de la paix que si la paix règne. La paix ne régnait pas après la déclaration de guerre de Saddam Hussein au Koweït. La paix ne règne pas maintenant que le monde prend les mesures voulues pour expulser Saddam Hussein du Koweït.

Le maintien de la paix vient une fois que la paix est établie. Il n'est pas possible d'agir autrement.

Certains s'inquiètent de ce que notre participation à l'établissement de la paix rende impossible notre participation future au maintien de la paix dans cette région, ou ailleurs. Je ne le crois pas. Le Secrétaire général des Nations Unies, à qui j'ai parlé il y a quelques jours, ne le croit pas. Les ministres des Affaires étrangères de la région à qui j'ai parlé ne le croient pas. Les activités du Canada en Corée n'ont pas empêché 43 000 Canadiens de servir dans les forces de l'ONU à l'étranger. Le Canada poursuivra sa tâche de maintien de la paix tout comme il poursuivra celle de bâtisseur de la paix.

Les architectes des Nations Unies ont donné à l'Organisation la capacité de faire la guerre pour mettre fin à l'agression, mais ils voulaient aussi que les pays membres de l'ONU aient recours à la diplomatie et à d'autres moyens pour

faire respecter la volonté internationale. La guerre n'était pas censée être automatique.

Dans le Golfe, la guerre n'a pas été automatique. Elle a été notre dernier recours après l'échec de la diplomatie et des sanctions. Certains Canadiens ne sont pas d'accord. Tout en acceptant le principe qu'il fallait agir avec l'ONU, et même le fait que la force pourrait s'avérer nécessaire en fin de compte, ils affirment qu'on n'a pas laissé à la paix l'occasion de survivre.

Cette question est grave. La guerre doit toujours être le tout dernier recours, le choix que l'on ne fait que contraint. Les sanctions auraient-elles forcé Hussein à se retirer du Koweït si nous avions attendu plus longtemps? C'est possible, mais peu probable. Nous sommes d'avis que les risques auxquels on s'exposait en attendant étaient inacceptables. Quels auraient été ces risques?

#### Risque numéro 1

Le pillage du Koweït se serait poursuivi. Nous connaissons maintenant la terreur que l'armée de Saddam Hussein a fait régner dans ce pays. Amnistie Internationale nous en a donné les détails. Nous savons que la moitié de la population du Koweït a fui, terrorisée. Si nous avions attendu, quelle sorte de libération pourrions-nous apporter à la société koweïtienne? Y aurait-il encore eu une société koweïtienne à libérer?

#### Risque numéro 2

Saddam Hussein aurait continué à se préparer à la guerre et à faire des plans pour terroriser la région. Pendant que le monde croyait à une trêve qui préparait la paix, Saddam Hussein faisait des préparatifs de guerre. Il faisait des préparatifs tactiques méprisables pour lancer des missiles sur d'innocents civils en Israël, un pays qui n'est pas en guerre avec l'Iraq, ainsi que sur les civils de pays appartenant à la coalition. Il mettait en place un pipeline par où polluer le golfe Persique. Il ne se préparait pas à quitter le Koweït, mais plutôt à s'y accrocher.

#### Risque numéro 3

Ces préparatifs ont sans doute aidé Hussein à s'assurer que le nombre de victimes serait plus élevé que si l'on avait eu recours plus tôt à la force. Si l'on avait continué d'appliquer les sanctions, le nombre de victimes aurait été plus élevé si la guerre, en fin de compte, s'était avérée nécessaire .

Risque numéro 4

Il faut tenir compte aussi de la nature de la région, une région qui est en fait une vraie bombe à retardement, prête à exploser à tout moment. L'application des sanctions aurait permis à Saddam Hussein de semer la discorde et de faire régner un climat de terreur.

Risque numéro 5

Les pays en développement et l'Europe de l'Est auraient continué de s'en aller à la dérive. Les prix du pétrole instables réduisent le train de vie dans les pays développés. Dans les pays en développement, ils menacent des vies.

Risque numéro 6

Il faut penser aux résultats des derniers cinq mois et demi de sanctions. Malgré le caractère et le respect quasi universels des sanctions, on a quand même réussi à faire passer du matériel important, du matériel stratégique qui aide Saddam à soutenir son effort de guerre. Des pièces de rechange, des produits chimiques, des lubrifiants et d'autres importations stratégiques ainsi que des produits alimentaires continuaient à passer, dans de petits avions, de petits bateaux et de petits camions, et même à dos de bêtes de somme. Si la poursuite des sanctions avait été de pair avec l'écroulement de la coalition, ce matériel se serait multiplié.

Il est bien certain que l'économie civile de l'Iraq souffrait des sanctions. Le commerce avait diminué, l'inflation grimpait, les rayons des magasins se vidaient peu à peu, des usines devaient fermer leurs portes. Mais le Koweït n'est pas occupé par des usines, ni par des civils. Il est occupé par une armée. Nous avons appris que pendant le délai de grâce, Saddam Hussein a augmenté les rations alimentaires de ses troupes et qu'il a réduit l'approvisionnement de son peuple. Ce qui montre bien ses priorités. Cela indique clairement que le peuple iraquien aurait horriblement souffert, alors que l'armée d'Hussein ne souffrirait toujours pas.

C'est à ces risques-là que nous nous serions exposés si nous avions donné à Saddam Hussein un autre délai de grâce : la continuation du pillage du Koweït, le renforcement de l'armée iraquienne, une liste probablement plus longue de victimes, l'appauvrissement des pays en développement et de l'Europe de l'Est, et une région explosive rendue encore plus instable. Ces risques auraient été terribles.

Voilà un homme qui a utilisé des gaz contre son propre peuple, un homme qui a pris des centaines d'otages, un homme qui

envoie des missiles tuer des civils innocents, un homme qui menace maintenant d'utiliser les prisonniers de guerre comme boucliers humains. C'est l'homme qui a refusé de bouger pendant 168 jours. En lui donnant plus de temps, aurions-nous fait de ce hors-la-loi un homme de raison, un homme recherchant la paix?

Notre gouvernement - et en fait aucun autre gouvernement - n'a vu quelque information susceptible de le convaincre que ces risques de l'attente étaient supportables. Les Canadiens, qui doivent maintenant supporter les coûts du conflit, devraient savoir que la paix a vraiment eu sa chance.

Cette guerre en est donc autant une de principe que de dernier recours. Mais nos préoccupations ne doivent pas s'arrêter là. Il ne suffit pas de nous concentrer uniquement sur l'orchestration du conflit. Les guerres ne valent la peine d'être menées que si la nouvelle paix qu'elles entraînent est préférable à ce qui existait auparavant.

La guerre a des causes. La paix a des préalables. C'est vrai dans le Golfe comme partout ailleurs.

L'agression de Saddam Hussein est injustifiée. Mais son agression a été menée dans une région du monde plus instable que toute autre, une région marquée par la haine, l'extrémisme, l'idéologie et la terreur. Ce sont ces forces qui ont aidé à mettre Saddam Hussein au pouvoir. Ce sont ces mêmes forces qui l'y maintiennent. Ce sont aussi ces forces qu'il tente maintenant de manipuler avec ses efforts pour désintégrer la coalition en répandant la terreur dans la région.

La situation au Moyen-Orient ou dans le golfe Persique ne peut être source de fierté ou d'optimisme pour personne. C'est une région où la diplomatie a essentiellement échoué. C'est une région où sont stockées des armes de destruction massive, des armes mises au point à cause des insécurités et de l'ambition, des armes que l'Occident a aidé à produire.

Les exportations canadiennes d'armes vers la région ont été strictement contrôlées. Mais c'est une région qui a enrichi les marchands d'armes du monde, qui a été une mine d'or pour ceux qui ont des comptes bancaires en Suisse. On nous a tous répété que les armes ne causent pas les conflits, qu'elles sont simplement le résultat des conflits. Mais les armes coûtent des milliards, elles faussent les économies, elles déstabilisent davantage des régions entières, et elles garantissent que les conflits seront encore plus sanglants. Dans une région où les allégeances et les amitiés sont aussi mouvantes que le sable et où ce qui est un jour jugé une défense prudente est considéré le lendemain comme une offense dangereuse par les pays de la région et de l'extérieur de la région, personne ne peut se désintéresser

du commerce des armes. Au Moyen-Orient, le marché libre des armes est un marché suicidaire.

S'il est une leçon que le monde doit absolument tirer de cette guerre, c'est que le commerce débridé des armes dans cette région n'est plus acceptable et qu'il porte atteinte à la sécurité de tous les membres des Nations Unies.

Le Moyen-Orient a une histoire de guerres où chaque cessez-le-feu a préparé le conflit suivant. La paix dans cette région n'a été rien de plus que l'absence de guerre. Quelle que soit la durée ou la difficulté de ce conflit, l'ONU doit s'attacher de façon urgente à atténuer les animosités et les divergences entre les États et les peuples de la région. Si elle ne le fait pas et que la fin de cette guerre devient une période de préparation à la prochaine, nous aurons échoué. Nous aurons prouvé encore une fois que le Moyen-Orient est une région où la guerre est ponctuée de périodes de paix.

Et il y a d'autres questions prioritaires qui devront être réglées d'urgence, des questions prioritaires pour le développement économique et démocratique. Le Moyen-Orient a certes du pétrole, mais plusieurs pays de la région connaissent aussi la privation à une échelle massive. Il y existe des écarts de richesse qui nourrissent la haine et l'intolérance. Le développement de cette région sera un élément de sécurité aussi important que toute autre mesure.

Cette région a besoin d'une structure et d'une volonté de coopération en matière de sécurité. Elle en a besoin de la part des pays de la région comme de ceux qui peuvent les influencer. Tous les pays doivent reconnaître que la sécurité a cessé d'être quelque chose qui peut être obtenu unilatéralement, ou par la seule force militaire. La sécurité doit être multidimensionnelle et coopérative.

C'est vrai partout dans le monde. Mais ce l'est tout particulièrement au Moyen-Orient. Parce que les manchettes de l'heure nous masquent les vrais problèmes : guerres non réglées, sous-développement économique, interdépendance accentuée par la dépendance à l'égard du pétrole, prolifération des armements, conflits latents entre Arabes et entre Arabes et non-Arabes. Ce sont tous là des problèmes que ce conflit pourrait exacerber si l'on ne s'en occupe pas.

Les événements dans le Golfe révèlent le gouffre qui sépare nos aspirations de nos réalisations. La politique étrangère du Canada se donnera pour priorité de combler ce gouffre. Nous devons nous attaquer à cette tâche prioritaire avec une fermeté, une détermination et une unité égales à celles que nous montrons maintenant pour atteindre notre objectif.

Ce sera aussi une tâche pour les Nations Unies. Si nous ne réussissons pas aujourd'hui à maintenir l'unité requise pour évincer Saddam du Koweït, nous échouons aussi ailleurs. Parce que l'ONU s'en trouverait discréditée, et qu'une ONU discréditée ne pourrait relever les énormes défis que cette région pose au monde.

J'ai parlé de nos obligations à l'étranger. Je voudrais terminer en parlant de nos obligations au pays. On dit que la vérité est l'une des premières victimes de la guerre. Même chose pour la tolérance. Les émotions, les préjugés et les stéréotypes évoqués par le conflit sont pernicieux. Alors que nous affrontons un dictateur dans le Golfe, nous devons rappeler le besoin impérieux de maintenir chez nous la démocratie et la tolérance. Si cette guerre suscite l'animosité entre Canadiens, cela sera aussi une victoire pour ceux qui veulent briser la paix.

La démocratie est caractérisée par l'articulation de vues différentes. Elle en est même tributaire. Cette guerre a suscité un débat. Le fait de s'opposer à cette guerre ne signifie pas que l'on appuie Saddam Hussein. C'est vrai pour les Canadiens non-arabes comme pour les Canadiens arabes. Ce sont tous là des gens raisonnables - et de bons Canadiens - qui ont des vues différentes. C'est un droit qui est donné à chaque Canadien. C'est un droit qui est l'essence même de la démocratie. C'est un droit dont sont privés ceux qui doivent vivre sous le régime de Saddam Hussein.

On retrouve des Arabes parmi ceux qui combattent le plus vivement Saddam Hussein. Les principaux partenaires de la coalition dans la région qui tentent de donner la liberté au Koweït sont des Arabes. Ce n'est pas un combat entre nations. C'est un combat avec un seul homme. Un combat entre la règle de droit et un hors-la-loi.

Notre gouvernement condamne vivement tout acte d'intolérance et de racisme, qu'il soit dirigé contre des Canadiens d'origine arabe, juive, musulmane ou autre.

L'intolérance est préoccupante lorsqu'elle se manifeste entre adultes. Elle est d'autant plus tragique quand des enfants canadiens d'origine arabe sont soumis à des mauvais traitements. Chaque parent a l'obligation de bien faire comprendre à ses enfants que ce conflit dans le Golfe n'a rien à voir avec leurs voisins, que ces voisins sont aussi canadiens que tout autre et que leurs droits comme Canadiens doivent être respectés.

Ce sont des temps difficiles pour tous les Canadiens. Ce sont des temps d'agonie pour ceux dont les êtres chers risquent leur vie pour défendre un principe. C'est pour eux et pour ceux qui nous succéderont que nous redoublons nos efforts

afin de nous assurer que des cendres de ce conflit surgira un ordre viable pour cette région et pour le reste du monde.

Je peux vous assurer aujourd'hui que le Canada fera tout son possible pour rechercher la paix et aussi pour édifier la paix. Parce que la poursuite d'un seul de ces objectifs condamnerait à l'échec l'Organisation des Nations Unies et tout ce qu'elle représente. Nous ne devons pas échouer.